

Plan de relance et déclinaison territoriale dans les Outre-mer

Déclaration du groupe des Entreprises

La déclinaison territoriale du plan de relance en outre-mer est un sujet très prégnant. La crise sanitaire a mis en exergue une crise économique et sociale sur de nombreux territoires en Outre-mer. En ce sens tant pour les populations que pour l'exécutif, il est essentiel de mobiliser toutes les énergies pour assurer un développement économique et social pérenne de ces territoires. Le présent avis arrive à un moment opportun pour faire le point sur la mise en œuvre du plan de relance dans chaque territoire. La méthode d'abord mérite d'être soulignée. Pour mieux appréhender ce plan de relance dans les différents territoires et identifier les blocages, les CESER ont été interrogés. Ensuite, de nombreuses auditions ont permis de traiter avec efficacité l'ensemble des territoires permettant ainsi de prendre la mesure réelle de ce qui a été fait et de ce qui reste à faire.

La territorialisation des plans de relance par les pouvoirs publics, que le CESE préconisait, a été mise en œuvre. Chaque territoire s'est trouvé doté d'un plan qui lui est propre, assorti de budgets spécifiques et axé sur les priorités qui sont les siennes. Ainsi cette déclinaison territoriale aurait dû dans l'absolu donner une meilleure visibilité aux entreprises sur le moyen et long terme. Cependant lorsqu'il s'agit de faire le point sur les chantiers ouverts et notamment les budgets consommés, force est de constater que les services des Préfectures dans leur ensemble sont peu outillés pour faire une première évaluation ou donner un bilan transitoire... or l'évaluation est essentielle pour progresser. L'avis souligne d'ailleurs ce besoin.

Deux éléments apparaissent particulièrement importants :

- Le plan de relance a permis dans de nombreux domaines d'identifier les besoins exprimés par les entreprises. Sachons anticiper la création de nouveaux métiers en mettant en place les formations adéquates.
- La nécessité de veiller à la transparence et à la cohérence dans la mise en œuvre des projets, gage de la réussite des différents plans territoriaux.

Enfin, le groupe Entreprises souhaite réaffirmer combien l'accompagnement au développement des entreprises est nécessaire au regard du tissu économique composé majoritairement de petites et très petites entreprises. Nos organisations ont été présentes à leurs côtés et le seront dans l'avenir. Nous ne devons pas non plus oublier que certaines activités vitales pour ces territoires telles que les dessertes aériennes ou le fret maritime font également intervenir de grandes entreprises pourvoyeuses d'emplois ; il serait important d'y porter une attention particulière.

Les rapporteurs ont eu le souci d'être à l'écoute des différents groupes dont celui des Entreprises tout au long des travaux et la qualité de l'avis s'en ressent. Aussi le groupe Entreprises l'a voté favorablement.